



Les images et les témoignages provenant de l'île de Lampedusa affectent la conscience et provoquent l'indignation et la douleur face à l'absence de réponses adéquates de la part des institutions européennes et de tous les Etats membres. Nous saluons la solidarité de la population locale qui au milieu de mille difficultés et épreuves, a montré le côté humain qui nous unit. Cela devrait inspirer les décideurs et doit être le point de départ de la construction d'une politique de mobilité humaine globale, basée sur les droits de l'homme, la sécurité mutuelle et la durabilité.

Les réponses répressives et d'endiguement aux migrations aux frontières de l'Europe se sont largement révélées inefficaces. Elles n'ont fait qu'accroître les risques et les prix de la route illégale, au profit des réseaux d'organisations criminelles et de corruption qui gèrent sans scrupules les itinéraires de migration.

De même, les accords bilatéraux avec les pays d'origine et de transit, fondés sur la condition du blocage des départs en échange de ressources économiques destinées à renforcer les systèmes de police, se sont révélés contre-productifs. Ils ont également conduit au non-respect des droits de l'homme et des libertés, à l'usage de la violence et à la création de véritables ghettos ou de centres de détention permanents.

L'Union européenne et les gouvernements des États membres devraient aborder la question de l'immigration de manière responsable et prospective afin de transformer une urgence humanitaire en une ressource pour notre avenir.

Il faut rouvrir immédiatement le débat sur FRONTEX et de l'Accord de Dublin et sur la solidarité entre les États, qui ne peut se faire sur une base volontaire mais sur une base contraignante, afin de soulager les pays ayant des côtes et des frontières avec les pays tiers. Rappelant la Déclaration de Philadelphie fondatrice de l'OIT, selon laquelle le travail, et donc les travailleurs, ne sont pas une marchandise, les législations nationales doivent être révisées afin de les rendre plus fonctionnelles et opérationnelles, et de faciliter l'intégration des migrants par le travail, tout en évitant la fuite des cerveaux pour les jeunes et en rejetant l'approche utilitaire des migrations, également grâce à l'implication des syndicats et à la bilatéralité, étant donné que la demande de travail serait en mesure d'absorber des milliers d'immigrés dans chaque État membre de l'UE. Les accords avec les pays tiers doivent être basés sur la coopération pour le développement local et l'échange, la formation et la création d'initiatives de codéveloppement et de voisinage, dans le but de réduire les facteurs d'expulsion et les migrations forcées.

Ce n'est qu'avec cette vision de l'avenir, centrée sur les principes et les valeurs fondateurs de l'Union européenne, que nous pourrions consolider notre Union dans un cadre de coexistence mondiale.

29 septembre 2023

[CGIL](#) – Confederazione Generale Italiana del Lavoro

[CISL](#) – Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori

[UIL](#) – Unione Italiana del Lavoro

[FO](#) – Force Ouvrière

[CGT](#) - Confédération Générale du Travail

[CFDT](#) - Confédération française démocratique du travail

[DGB](#) - Deutscher Gewerkschaftsbund